



# RÉUNION DE COMITÉ DIRECTEUR

## COMPTE-RENDU

*En présentiel le 7 janvier 2023 à Lyon*

### **Présents :**

Bernard NOHALES, Edith GUENNEC, Gwenaëlle BRETON, Philippe RIBEYRE, Chrystelle POYET

### **Excusés :**

DELPY Christian, Cécile COURQUEUX, Fabrice BERTIN et Cathy GARINIE, Charlotte VEDEL

Pour rappel, départs de Gérard GUENNEC, Julien MESSON, Bastien POYET, Laurie JULIEN et Alain CHAUSSY, les décisions peuvent donc être votées.

### **Début de réunion 10h30**

Pour le décès de Jean Yves MINELLE la Ligue enverra une carte à la famille par l'intermédiaire de Fabrice BERTIN qui a les coordonnées de la famille.

### **Compétitions**

Gwenaëlle avait envoyé un email en octobre aux clubs pour les compétitions avec peu de réponses.

Le 11 mars grand prix d'Albertville est établi par réponse positive à l'unanimité.

Le 25 février St Martin D'Hères est établi par réponse positive à l'unanimité.

Avril, mai : pas de compétition proposée.

Juin : compétition annulée par la Ricamarie car un championnat de France a été implanté sur cette date.

Juillet : Grand Prix Lauraf au Puy-en-Velay annulé car le club organise déjà les France Master deux semaines avant.

Octobre : Barbell Union Meet FA est établi par réponse positive à l'unanimité.

Lyon Power Meet FA est établi par réponse positive à l'unanimité.

Novembre : Région DC à Aulnat est établi par réponse à l'unanimité.

Challenge JC Roux FA est établi par réponse à l'unanimité.

Décembre : ST Etienne DC est établi par réponse à l'unanimité.

À l'heure actuelle, les inscriptions pour la compétition à Beaumont ont été trop vite fermées (demi-journée). Ce qui pose un problème. Il y a 2 propositions :

Saint-Etienne propose de faire une compétition avec 20 personnes max. Refus à l'unanimité non (car 20 maximum).

Proposition de HC Villefranche le 4 fév. avec 50 personnes pour une compétition région FA avec priorité aux jeunes. La réponse sera donnée ce lundi 9 suite à l'accord ou non de la mairie. Accepté à l'unanimité.

Remarque : normalement on doit donner les dates de compétitions qualificatives France 2 mois avant ladite compétition à la Fédération, si la demande est faite en urgence la fédération peut accepter.

Actuellement il est souhaitable que certains clubs proposent des dates de compétitions plus dans les périodes climatiques chaudes. En effet, avec les consignes d'économies d'énergie de certains gymnases ne sont pas suffisamment chauffés en hiver ce qui pose problème pour la sécurité et bien-être des athlètes et bénévoles.

De plus le fait d'ouvrir à tout le monde les compétitions qualif, on est face à des athlètes qui ne sont informés du règlement sportif : l'équipement, les consignes et le déroulement des compétitions car rien n'a été expliqué à l'athlète (surtout avec les TPU).

Proposition pour le prochain calendrier : organiser des compétitions non qualif France pour les débutants. Et pour les Régions 2024 ne plus accepter d'athlètes débutants (n'ayant jamais fait de compétition).

## LES TPU

Pour les TPU, 2 propositions :

Inscription aux compétitions pour un montant de 60 euros. Accepté par vote à l'unanimité

Limiter les TPU aux compétitions pour débutant, et limiter par athlète à 1 TPU par saison.

Un TPU ne pourra être pris qu'une seule fois par saison, et l'athlète ne sera pas accepté pour une autre compétition. Accepté par vote à l'unanimité

Par contre il faut expliquer le but du TPU à ces athlètes.

On va demander une compétition de 1er pas organisée par zone pour les débutants au mois de septembre. Accepté par vote à l'unanimité.

Il serait intéressant de faire tourner les championnats régionaux sur les 3 zones, par saison.

Petites compétitions :

Certains petits clubs proposent de faire des compétitions.

Proposition : limiter de 35 à 40 athlètes en FA selon surface (la Ligue demande ceci après le club fait ce qu'il veut) et de 60 à 80 athlètes en DC. Et également on précise que si – de 10 athlètes en FA et 20 athlètes en DC les compétitions peuvent être annulées. Accepté par vote à l'unanimité

## ARBITRAGE

Voir encadré fiche demande de remboursement de frais.

Aujourd'hui pour les arbitres il est proposé indemnité aux km, ceci restera tel que jusqu'à la prochaine AG.

Le principe sera changé, une étude soit d'indemnité ou de défraiement pour les arbitres et les pareurs sera étudiée et sera proposée lors de la prochaine AG.

Pour les prochaines compétitions (région), les personnes ayant effectué le stage d'arbitrage du 10 décembre seront prioritaires suivant leur domiciliation, pour valider la pratique.

## **COMITÉ DIRECTEUR**

Actuellement il est composé d'un président, trésorier, secrétaire. Il manque un vice-président.

Il est proposé comme personne Philippe RIBEYRE comme vice-président.

Il est voté à bulletin secret sa nomination. Voté à l'unanimité oui.

**Donc Philippe RIBEYRE devient vice-président de la LAURAF.**

Pour info chaque discipline doit avoir un vice-président du moment qu'il y a un minimum de 8 licenciés.

## **SPONSOR**

Silent WORKER nous propose un contrat de sponsoring avec les clauses suivantes :

Contrat de partenariat d'une durée de 4 ans.

La marque s'engage à reverser à la ligue 1500 € par an  
+ offrir des bons cadeaux pour les podiums des compétitions de plus de 50 participants au sein de la ligue LAURAF (la marque se réserve le droit de déterminer les montants).

En échange, la Ligue s'engage à :

- Communiquer sur son site internet, ses réseaux sociaux, par l'envoi de mails ou de newsletters, à ses clubs affiliés et ses adhérents à propos du partenariat mis en place avec SILENTWORKER.
- Ne pas conclure de partenariat avec une marque concurrente.
- Réserver un espace de 10m<sup>2</sup> pour que la marque puisse installer un stand sur les compétitions de force athlétique que la ligue organise (la marque préviendra au plus tard 15 jours avant la compétition pour prévenir de sa venue).

Accepté par vote à l'unanimité

Remarque : faire un avenant au cahier des charges vis-à-vis des inscriptions sur les fonds de scène.

## **Culturisme**

Pierre-Etienne CHIVAT sera vice-président de la commission Culturisme de la Ligue.

Il nous a été demandé une participation de 1000 euros de subvention pour les championnats de France de Culturisme.

*Rappel : actuellement la Ligue aide à hauteur de 450 euros sur les France et les médailles sont fournies par la Lauraf pour la FA.*

Proposition :

Mettre à disposition pour démarrer un budget qui sera ensuite rendu à la LAURAF. Quel sera leur fonctionnement, comment vont-ils gérer ? Lauraf devra avoir un droit de regard sur ce portefeuille .

Il sera demandé à chaque section un bilan (Culturisme et Bras de fer), un prévisionnel.

Intervenant invité : M. CHIVAT

M. Chivat coopté en tant que vice-président de la commission culturisme. Accepté par vote à l'unanimité.

Organisation des championnats de France de culturisme à Chabeuil :

Prévision 60 athlètes, 12 officiels (5 arbitres, 1 réserves, 1 shériff, 2 secrétaires, un showman)

Questions de LAURAF

Combien de compétition par saison ?

Open sélectif pour les France

Comment va aider la fédération ?

Aide pour la partie scénique. Fournit les médailles et les récompenses.

Inscription directement à la fédé : inscription 50 euros par athlètes.

M. CHIVAT demande une aide pour l'hébergement des officiels.

LAURAF demande : un prévisionnel plus précis, un bilan, ce qui va être fait dans l'avenir ?

La ligue veut bien allouer une enveloppe au culturisme, qui lui sera rendue. Le but est que la branche culturisme soit en auto-financement le plus rapidement possible, afin de créer leur propre fond associatif.

Communication par le site de LAURAF, facebook de ces championnats de FRANCE

**Fin de la réunion 16h45**